

Atelier Chorus Pro - Maîtrisez la facturation électronique

#Les ateliers pratiques de la Communauté de Communes du Vimeu

Vous travaillez avec des administrations publiques (collectivités, Etat...) ou vous l'envisagez ?

Ne manquez pas l'atelier pratique et gratuit proposé par la Communauté de Communes du Vimeu sur la plateforme Chorus Pro.

Cette plateforme destinée à la facturation électronique est obligatoire pour les entreprises qui travaillent avec des entités publiques et même bientôt obligatoire pour la facturation inter-entreprises.

Pour vous accompagner dans cette démarche, nous organisons un atelier pratique et **gratuit**

le vendredi 17 octobre de 9h30 à 12h au cybersite de Friville-Escarbotin, 170 bis rue du Général Leclerc.

Au programme :

- Chorus Pro, qu'est-ce que c'est ? *Comprendre l'outil et ses enjeux*
- Le cadre légal évolutif *Identifier les obligations présentes et futures*
- Une mise en pratique *Appréhender sereinement la plateforme*

Pourquoi participer ?

- Éviter les rejets de factures et les retards de paiement
- Se saisir de nouveaux outils de dématérialisation
- Gagner du temps dans le processus de transmission des factures

Inscription

Les places sont limitées. L'inscription est obligatoire via ce [formulaire](#) ou



Contact

Didier Petit – Communauté de Communes du Vimeu – 06 77 12 82 93 – didier.petit@cc-vimeu.fr

Cette action s'inscrit dans la feuille de route numérique du territoire. Elle est cofinancée par les Fonds Européens FEDER.